

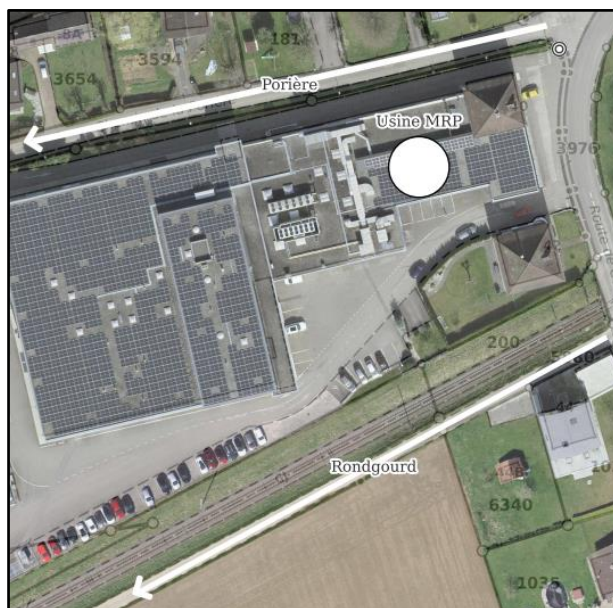
INFORMATION A LA POPULATION

Chemins de fer du Jura (CJ) – travaux d’assainissement – fermeture temporaire des Chemins de la Porière et de Rondgourd

Durant l’année 2024, les Chemins de fer du Jura (CJ) procéderont à d’importants travaux d’assainissement de leurs installations ferroviaires situées sur la ligne 238, entre Porrentruy et Alle. Ces travaux auront en particulier pour objet :

- Remplacement des rails et traverses
- Nouvelle infrastructure
- Nouveaux drainages
- Création d’un bassin de filtration

Les travaux débuteront le **2 mai 2024** et se termineront approximativement à la mi-novembre avec le repli des installations et diverses remises en état. Ces derniers nécessiteront la fermeture temporaire des chemins de la Porière et de Rondgourd. L’accessibilité sera néanmoins garantie aux exploitants et un itinéraire de déviation par la piste cyclable sera mis en place pour les utilisateurs à mobilité douce (piétons, cyclistes, etc.).



Extrait du Géoportail indiquant les chemins précités

Fête d’Alle 2024

La Commune et le Cartel des sociétés locales, mandaté pour l’organisation de la fête du village, souhaitent proposer des animations pour enrichir la fête d’Alle.

Les productions d’artistes locaux lors de l’édition 2023 ont été fortement appréciées. Ainsi, une scène sonorisée sera érigée à la rue du Milieu, côté « Cornol », l’autre côté de la fête étant déjà animé par la présence des manèges.

Il ne s’agit pas de rivaliser avec des festivals de musique, mais bien de proposer un support de qualité pour nos artistes locaux.

Nous invitons tous nos concitoyens et concitoyennes qui souhaitent se produire, de manière individuelle ou en groupe, pour une courte durée (par exemple lors des cérémonies communales) ou plus longue durée, musicalement ou pour toute autre activité artistique ou sportive, à s'annoncer afin de partager leurs talents avec l'ensemble de la population, dans ce cadre magnifique qu'est celui de notre fête du village.

Merci d'annoncer vos souhaits de productions auprès du comité du Cartel des sociétés, par M. Serge Caillet au 079.394.73.89 ou par courriel à s.caillet@alle.ch, **jusqu'au 2 juin 2024**.

Défi intercommunal Suisse.Bouge 2024

La Commune d'Alle va participer pour la 3^{ème} fois au « **Défi intercommunal Suisse.Bouge 2024** » en se mesurant à d'autres communes de Suisse. Le défi se déroule du 1^{er} au 31 mai 2024. Le but est de « bouger » et collecter des minutes des mouvements.

Pour participer c'est facile :

- Téléchargez l'application gratuite « Duel intercommunal Coop » sur votre téléphone portable par PlayStore, AppStore ou via le code QR ci-dessous.
- Choisissez la commune « **Alle** ».
- Enregistrez vos minutes lors de chaque activité du 1^{er} au 31 mai 2024 (randonnée, vélo, etc.).
- Motivez vos amis et votre famille à participer et accumuler des minutes avec l'application afin que la Commune d'Alle gagne le duel !



Direction du cercle scolaire primaire d'Alle

Nous avons le plaisir d'annoncer que Madame Sandrine Doyon a été nommée directrice de notre cercle scolaire d'Alle. Depuis 2003, Sandrine Doyon enseigne dans notre établissement, où elle a occupé divers postes, évoluant de celui d'auxiliaire à celui de titulaire au cycle 2.

En décembre 2022, elle a eu l'occasion de prendre à titre intérimaire la direction de l'école. Tout au long de ces années, elle a aspiré à se perfectionner, participant à de nombreux cours. Elle a obtenu une formation MITIC pour l'enseignement, puis un CAS en médiation scolaire. Depuis 2017, elle exerce également la fonction de médiatrice en parallèle de son activité d'enseignante. Récemment, elle a également terminé un CAS de formateur en établissement (FEE), élargissant ainsi ses compétences dans le domaine de la formation et du développement professionnel des enseignants. Ce parcours lui a permis d'explorer diverses facettes de l'enseignement et de la gestion scolaire, lui apportant une expérience enrichissante et solide dans le domaine de l'éducation.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de succès dans son mandat de directrice.

Par ailleurs, en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire, la Commission d'école a vu son rôle décisionnel réduit, se concentrant désormais sur la promotion d'activités parascolaires. Pour toute question relative aux élèves, enseignants ou direction, veuillez contacter la directrice scolaire ou le Service de l'enseignement (SEN).

CONSEIL COMMUNAL